

Avis voté en plénière du 12 novembre 2014

Tourisme et développement durable en France

Déclaration du groupe des professions libérales

Première destination touristique au monde, la France doit conforter et valoriser ses atouts. Le tourisme est pour elle un secteur majeur, qui pèse plus de 7 % du PIB et touche, au-delà de l'hôtellerie-restauration, les transports, les loisirs, les commerces. Mais on aurait tort de considérer le tourisme comme une rente inépuisable. Les recettes ne sont pas aussi importantes qu'attendues car la France reste encore un pays de transit et de nouvelles destinations attractives émergent au-delà de nos frontières. La concurrence est rude, les demandes s'orientent en fonction de la qualité de l'offre et du service. Une grande vigilance doit donc s'exercer si l'on veut conserver notre place dans le monde. C'est tout cela que rappelle cet avis.

Source d'un million d'emplois directs, de deux millions d'emplois indirects, ce secteur connaît des évolutions considérables. Une montée en gamme de l'offre serait nécessaire. Les métiers de ce secteur, souvent perçus comme exigeants en termes d'horaires et de conditions de travail, peinent à fidéliser certains de leurs salariés. Pourtant, il permet à des jeunes peu qualifiés d'accéder à l'emploi, voire de s'épanouir ; le secteur s'avère être un vecteur important d'ascenseur social.

L'offre d'hébergement est très hétérogène en termes de produits et de qualité. Des champions de taille internationale font la force de notre rayonnement à l'étranger. Mais il ne faut pas oublier que le secteur est constitué pour l'essentiel de TPE entrepreneuriales à dimension familiale. Ces établissements sont confrontés à des investissements coûteux pour s'adapter en permanence aux nouvelles réglementations et aux nouvelles exigences de la clientèle avec parfois des taux d'occupation relativement faibles. Cette hôtellerie indépendante assure pourtant une présence et une offre d'emplois sur l'ensemble du territoire. Seuls 20 % du territoire accueillent 80 % des flux touristiques. Le tourisme rural mériterait d'être développé. Mettre en synergie les initiatives territoriales, qu'elles soient publiques ou privées, permettrait une meilleure visibilité de nos atouts.

Notre ambition de conserver notre rang nécessite de repenser certains fondamentaux de notre offre touristique pour faire face à des compétiteurs internationaux aux stratégies offensives, mais aussi de nous réinventer pour nous tourner vers un tourisme durable.

La qualité du service passe par la rénovation de nos infrastructures d'accueil (hôtels, résidences hôtelières, parc locatif privé voué au tourisme etc.)... rénovation qui devrait être encouragée. La qualité passe aussi par le recentrage des filières de formation initiale sur les compétences linguistiques et les savoir-être... Reste la difficile transition numérique : l'avis recommande à juste titre que la formation aux métiers de l'hôtellerie-restauration intègre des modules liés à cet enjeu.

Avec une offre touristique de qualité et diversifiée, un accueil amélioré, et une ambition tournée vers un équilibre entre valorisation touristique et préservation de nos savoir-faire traditionnels et de notre patrimoine, qu'il soit culturel ou environnemental ... la France met ses chances de son côté. Elle doit devenir une référence en matière de bonnes pratiques et de comportements exemplaires en matière de tourisme durable, un des critères majeurs du choix de destination des touristes. Le groupe des professions libérales a voté l'avis.